

## 3AG1

### Archives du général de Gaulle, chef de la France libre et de la France combattante

**Intitulé :** Archives du général de Gaulle, chef de la France libre et de la France combattante.

**Niveau de classement :** sous-série du cadre de classement.

**Dates extrêmes :** 1940-1944

**Importance matérielle :** 46 m.l. (373 articles)

**Conditions d'accès :** Librement communicable sous réserve des restrictions imposées par l'état matériel des documents.

**Noms des producteurs :**

Général de Gaulle, chef de la France libre puis chef de la France combattante.

**Histoire de la conservation :**

Le général de Gaulle prend lui-même la décision de remettre ses « archives de guerre » aux Archives nationales. Aussi, de 1953 à 1957, les Archives de la France libre et de la France combattante intègrent-elles les collections nationales, à l'exception toutefois de celles qui ont disparu en mer avec un navire traversant la Manche.

**Présentation du contenu :**

Au début du fonds, sont conservés les télégrammes envoyés et reçus par le général de Gaulle qui sont autant de messages à destination ou en provenance des cadres civils et militaires de la France libre. Ils font l'objet d'un classement chronologique, géographique ou thématique complétés par des cahiers d'enregistrement, des registres ou des fichiers. La série se clôt sur une collection d'autographes du Général à destination de ses « compagnons » de combat.

Une deuxième partie, la plus importante, est réservée au cabinet civil du général de Gaulle : elle reflète l'activité de ceux qui s'emploient à faire de l'entité repliée à Londres puis à Alger une réalité politique légitime. En tête, se trouvent des documents relatifs aux débuts de la France libre, organisation, événements militaires et politiques. Ensuite, se trouvent des dossiers thématiques notamment ceux consacrés aux Affaires étrangères dont la partie centrale est occupée par les « dossiers de pays », notamment dossiers Grande-Bretagne, Etats-Unis, Union soviétique et « question du Levant ». Puis viennent les dossiers du Commissariat à l'Intérieur, les dossiers du Commissariat aux Affaires économiques, financières et sociales, sans oublier les documents concernant l'Information, le cinéma ou les décorations. Suivent encore des dossiers intitulés « affaires militaires », « France libérée », des rapports sur le gouvernement de Vichy et les actions de Résistance, des dossiers concernant les Colonies, l'Algérie, le Maroc et la Tunisie. Les archives du Cabinet civil se terminent sur les dossiers de fonctionnement proprement dit.

La troisième partie de ce fonds est consacrée au Cabinet militaire et à l'état-major particulier du général de Gaulle. Les archives sont essentiellement composées de télégrammes « secrets » ou non, classés par thèmes ou géographiquement ; cet ensemble est précédé de notes et mémoires sur les stratégies élaborées et le lancement de missions spéciales.

Une quatrième partie est consacrée à des papiers divers (1927-1946) ainsi qu'à la correspondance et aux dossiers individuels, notamment de personnalités, conservés par le Cabinet.

Une cinquième partie, à tort appelée « papiers privés » est consacrée aux dossiers de travail de l'amiral Philippe Auboyneau, de l'amiral Georges Cabanier, de l'amiral Emile Muselier, du vice-amiral Paul Ortoli et de René Pleven.

Le fonds se termine sur l'intégralité des copies que le Général se fit transmettre pour rédiger ses *Mémoires de guerre* et sur deux cotes composées de manuscrits et d'autographes, souvent de textes célèbres, publiés dans *Discours et Messages, Pendant la guerre, 1940-1946*, Paris, Plon, 1970 et dans *Lettres, notes et carnets, 1919--mai 1945, 4 tomes*, Paris, Plon, 1983.

**Instruments de recherche :** Voir l'[État des inventaires](#)

**Sources complémentaires :**

- les fonds conservés aux Archives nationales d'outre-mer [ANOM].
- les fonds conservés dans les Archives départementales et communales.
- les fonds conservés aux Archives diplomatiques et au Service historique de la Défense.
- les fonds conservés à la BNF, à la Bibliothèque de documentation contemporaine [BDIC], à la Bibliothèque historique de la ville de Paris [BHVP]. Voir les fonds conservés au Mémorial de Caen, au Musée national de la Résistance à Champigny-sur-Marne et au Musée de l'ordre de la Libération.
- les fonds conservés à la Fondation Charles-de-Gaulle, à la Fondation nationale des Sciences politiques, à l'Institut d'histoire du temps présent [IHTP], à l'Établissement de communication et de production de la Défense [ECPAD] et à l'Institut national de l'audiovisuel [INA].

**Sources de la notice :**

Garrigoux (Alice), *Archiviste du général de Gaulle*, dans *Espoir*, no 69, décembre 1989.

Callu (Agnès), *Les archives du général de Gaulle ou la matrice de l'histoire gaullienne*, dans *Espoir*, no 134, avril 2003.

Callu (Agnès), introduction à l'inventaire, *Archives du général de Gaulle, 1940-1958*, Paris, Archives nationales, 2003.

*Chronologie de la vie du général de Gaulle*, document établi par la Fondation Charles-de-Gaulle, Paris, Plon, 1973.

*Le Journal officiel de la France libre, 15 août 1940, 20 janvier 1941-16 septembre 1943*, Paris, Direction des journaux officiels, 1995.

**Date de la notice :** 2012

**Auteur de la notice :** Nicole EVEN